

EXTRAIT DU REGISTRE
DES COMPTES-RENDUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU C.C.A.S. D'AUBERTIN

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 AVRIL 2017

L'an deux mil dix-sept et le onze avril à dix-sept heures quarante-cinq minutes, le Conseil d'Administration de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme Martine RODRIGUEZ, Maire.**

Présents : **Mmes** Sandrine BERSANS, Françoise CLASTRE, Anne-Marie CHOPIN ; **MM** Michel COMTESSE, Jean CHOUNET, Michel CERVINO.

Absents-excuses : Mme Isabelle BRUN donne pouvoir à Mme Sandrine BERSANS ; M. Olivier MICHON donne pouvoir à Martine RODRIGUEZ sauf pour le compte administratif : M. Olivier MICHON donne pouvoir à M. Michel COMTESSE pour le vote du compte administratif.

Mme Sandrine BERSANS est nommée secrétaire sauf pour le vote du compte administratif
Mme Anne-Marie CHOPIN est nommée secrétaire pour le vote du compte administratif

2016 1°) **Approbation du compte-rendu de la réunion du 10 novembre**

Approuvé à l'unanimité + 2 pouvoirs

2°) **Vote du compte de gestion 2016**

Dépenses de l'exercice : (colis de fin d'année aux retraités et participation à l'association présence verte, système de télé assistance) : 1 504,34 €

La Présidente informe les membres du Conseil d'Administration que le compte de gestion est établi par le comptable du trésor, à la clôture de l'exercice.

La Présidente soumet le compte de gestion au Conseil d'Administration en même temps que le compte administratif.

Vu le rapport de la Présidente, le Conseil d'Administration approuve le compte de gestion 2016 qui laisse apparaître un **résultat de clôture excédentaire de 2 390,17 €**

Approuvé à l'unanimité + 2 pouvoirs

3°) Vote du Compte Administratif 2016

La présidence est assurée par Mme Sandrine BERSANS. Mme Anne-Marie CHOPIN est nommée secrétaire.

Les écritures du Compte Administratif 2016 étant conformes à celles du Compte de Gestion 2016, le Conseil d'Administration vote le compte administratif 2016.

*Approuvé à l'unanimité + 2 pouvoirs
Mme Martine RODRIGUEZ n'a pas pris part au vote du compte administratif 2016*

4°) Affectation des résultats 2016

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 s'élève à **2 390,17 €**. **Cette somme sera affectée au compte 002 du Budget Primitif 2017.**

Les résultats sont approuvés à l'unanimité + 2 pouvoirs

5°) Vote du Budget Primitif 2017

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Martine RODRIGUEZ, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2017.

- **Fonctionnement** :

Dépenses :	4 490.00 €
Recettes :	4 490.00 €

Après délibération, le budget primitif 2017 a été adopté à l'unanimité + 2 pouvoirs

6°) Divers

Le fonctionnement du CCAS reste inchangé depuis que la commune fait partie de la communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées

N'ayant plus à délibérer, la séance est levée à 19h